



## Jardins d'Anna

# Inventaire initial simplifié de la flore

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage  
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales*

## 1. Le projet

A la demande des précédents propriétaires, la **commune d'Hédé-Bazouges** se porte acquéreur de parcelles situées à proximité immédiate de l'Étang de Hédé. Il s'agit d'un espace naturel et sa localisation est une opportunité pour développer des **projets à visées environnementale et sociale**. En effet, un projet de ZAC est en cours de réalisation à proximité du site, ce qui permettrait de bénéficier, pour les riverains, d'un espace dédié à la **sensibilisation à la Nature de proximité** permettant de découvrir la richesse de la biodiversité locale.

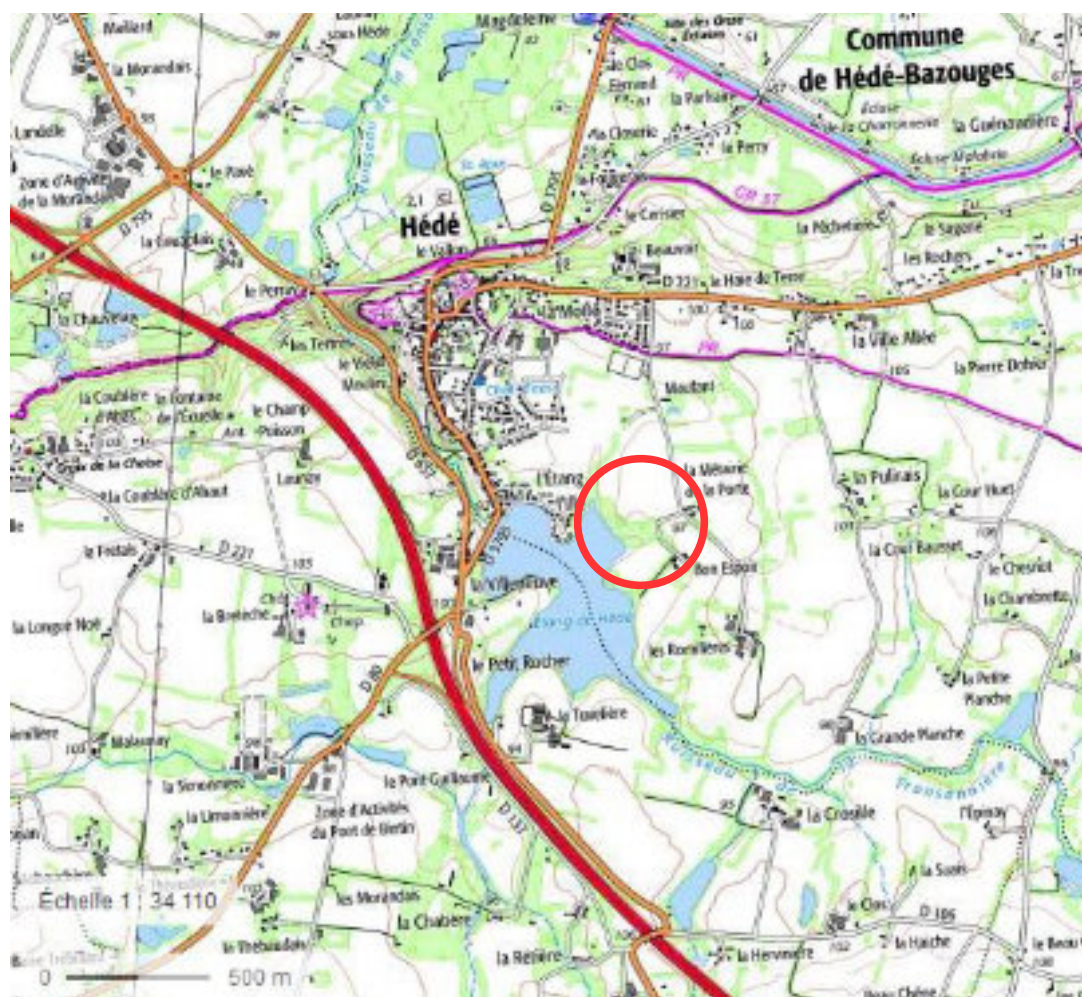
La commune souhaite développer sur ce site :

- Des travaux de restauration des milieux naturels
- Des travaux d'aménagement permettant de préserver et améliorer la biodiversité sur le site
- Des supports et installations pour l'accueil et la sensibilisation du public

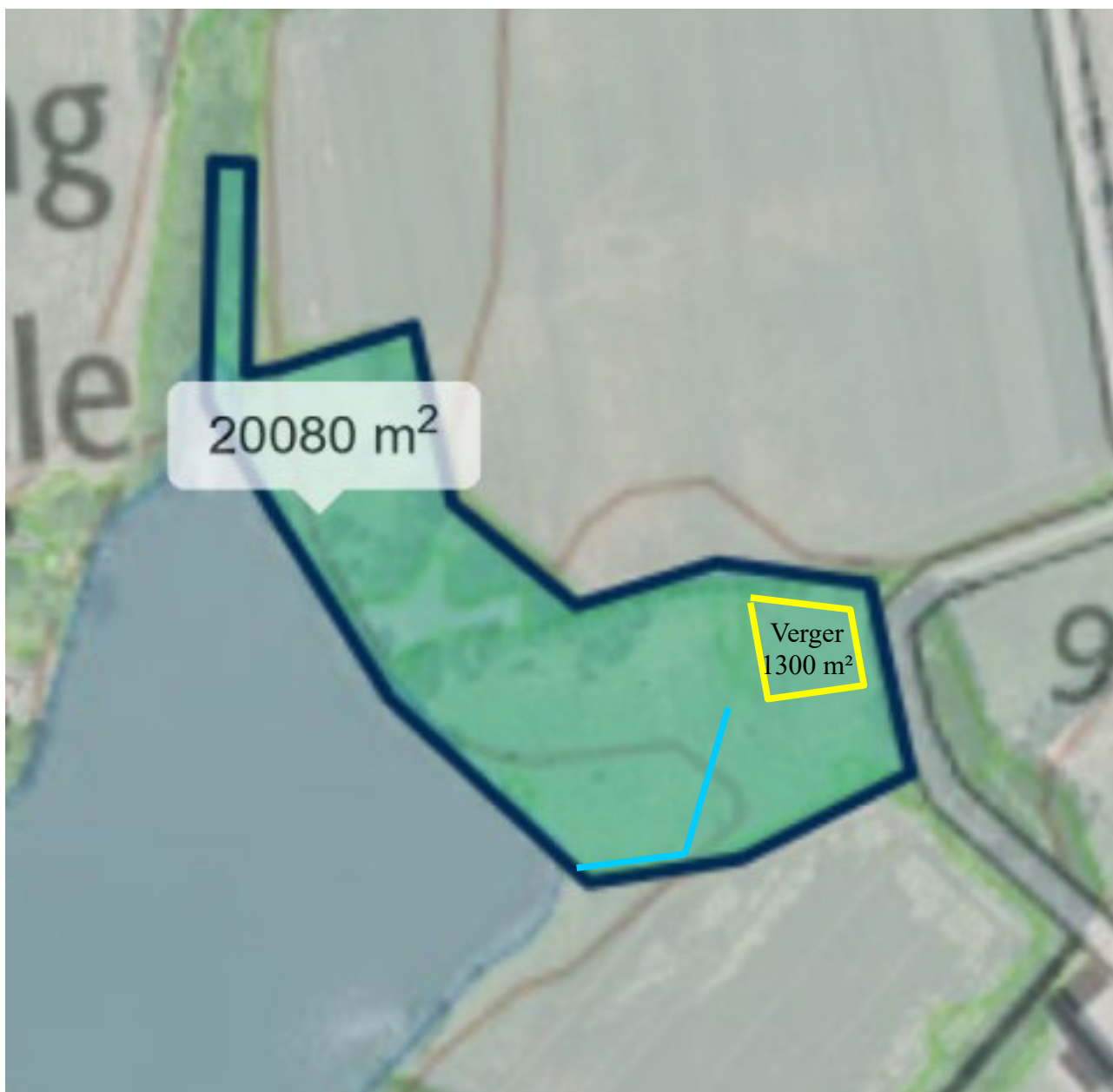
**Dans ce cadre, la commune d'Hédé-Bazouges a confié à la microentreprise Le Nez Dehors la réalisation d'inventaires préliminaires faunistiques et floristiques.**

## 2. Localisation et présentation du site

Le site se situe au sud-est de la commune, au lieu-dit « Bon Espoir ». Les parcelles concernées jouxtent l'étang de Hédé, faisant partie du site Natura 2000 des étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance.



Le site dit des « Jardins d'Anna » comprend une parcelle publique communale de 2 ha ainsi qu'un verger privé de 1300 m<sup>2</sup> appartenant toujours aux anciens propriétaires du site.



Le site est bordé à l'ouest par l'étang de Hédé, au nord et au sud par des grandes cultures (blé en 2019). L'accès se fait par la route desservant le lieu-dit Bon Espoir à l'est.

Un cours d'eau canalisé traverse le site et rejoint l'étang au sud-ouest de la parcelle. Le tracé de ce cours d'eau a été modifié en aout 2019.

### **3. Protocole d'observation**

Les observations sur site ont été faites de mai à juillet 2019.

La strate arborée a été relevée de la manière la plus exhaustive possible.

Afin de caractériser les différentes formations végétales, les plantes à fleurs ont été relevées et identifiées en excluant toutefois les apiacées pour lesquelles les compétences de l'observateur ne

sont pas suffisantes. Seules certaines espèces ont été relevées, cet inventaire ne présente donc pas un caractère exhaustif.

Les travaux d'aménagement ont modifié le site dès le mois d'août 2019. La végétation en a été perturbée et la répartition des espèces présentes a pu changer.

#### 4. Les différentes formations végétales



Les différentes formations végétales caractérisées sont représentées sur la photo aérienne ci-dessus. Les boisements, les haies et la ripisylve (en bordure d'étang) apparaissant clairement sur la photo, ces formations particulières n'ont pas été colorisées pour ne pas alourdir l'image.

Les formations végétales sont caractéristiques de conditions de sol et d'humidité particulières, les modifications dues aux travaux d'août 2019 ont pu impacter les espèces présentes mais n'ont pas changé la répartition de ces formations végétales.

Ces formations végétales ont été caractérisées grâce à l'observation de plantes sur le site comme détaillé ci-dessous.

## 4.1 La prairie

La prairie est la formation dominante sur le site, il s'agit d'une ancienne prairie agricole à graminées sans doute destinée à la fauche. Les Poacées (graminées) y sont donc dominantes.

On trouve dans cette prairie des espèces typiques des prés secs comme le Sèneçon jacobée (*Senecio jacobaea*) ou la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*) mais aussi des plantes affectionnant les sols humides telles que le Bouton d'or (*Ranunculus acris*). Cette prairie peut donc être qualifiée de **mésophile**.

Des plantes nitrophiles comme la Grande Ortie (*Urtica dioica*), la Cirse des champs (*Cirsium arvense*) et le Compagnon rouge (*Silene dioica*) nous indiquent que nous sommes en présence d'un sol riche en azote, typique d'une **prairie de fauche agricole**.



Cirse des champs (*Cirsium arvense*)

Mauve sylvestre (*Malva sylvestris*)

Chardon faux-acanthe (*Carduus crispus*)

## 4.2 La lande

Un petit espace de lande est présent sur le site. Le sol est très peu épais sur cette zone et la roche y est affleurante. C'est un sol particulièrement sec où l'on retrouve des espèces végétales typiques de la pelouse sèche : Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Sèneçon jacobée (*Senecio jacobaea*), Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*).

L'observation de fabacées (légumineuses) typiques de la lande comme l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) et le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) nous permet de caractériser ce petit espace comme une **lande mésophile** typique du massif armoricain.

Cette formation végétale originale dans le secteur devra être préservée. La faible surface expose cette petite lande à un envahissement par des espèces arbustives qui fermeront le terrain.



Lande entourée par les boisements

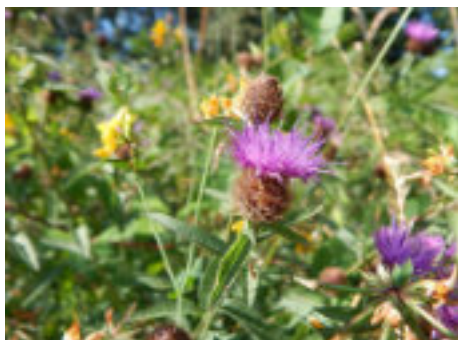


Sèneçon jacobée (*Senecio jacobaea*)

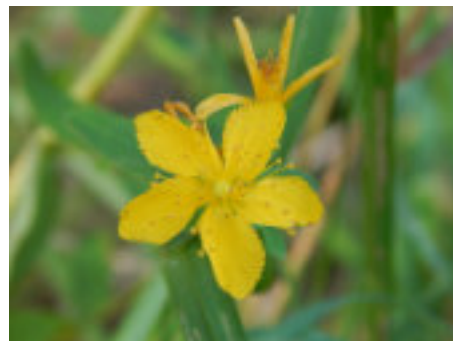
### 4.3 La pelouse

Une **pelouse** est, du point de vue botanique, une formation végétale formée d'espèces herbacées de faible hauteur (ne dépassant guère 20 à 30 cm de hauteur), essentiellement des graminées. Un espace de pelouse bordé à l'ouest par la ripisylve est présent sur le site.

On y retrouve des espèces typiques des endroits herbeux comme la Centaurée noire (*Centaurea nigra*) ou la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*). La présence de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est caractéristique d'un milieu **mésophile**.



Centaurée noire (*Centaurea nigra*)



Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*)

### 4.4 La prairie humide

La partie sud du site est caractérisée par un terrain beaucoup plus humide et la présence d'un cours d'eau. Dans cette partie, la prairie de fauche devient une **prairie hygrophile** ou prairie humide.

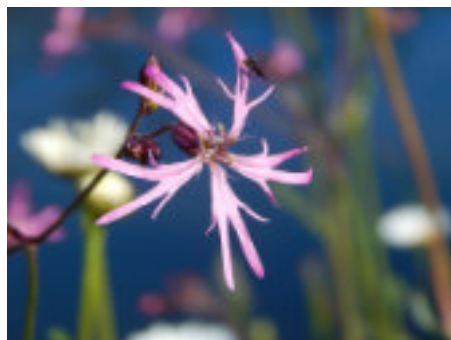
Outre les poacées de la prairie de fauche, on y trouve donc différentes héliophytes (plantes des milieux humides dont la base est hors de l'eau) : Fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*), Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*). Par endroits, l'humidité du sol est suffisante pour que l'on trouve des hydro-héliophytes comme le Jonc (*Juncus sp.*).

La végétation rencontrée dans cette zone permet de la qualifier de **mégaphorbiaie** : formation végétale hétérogène constituée de grandes herbes, généralement des dicotylédones à larges feuilles et à inflorescences vives, se développant sur des sols riches et humides.

Ce milieu riche en biodiversité et fragile doit être préservé.



Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)



Fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*)

## 4.5 Les haies

Quelques haies résiduelles très dégradées encadrent le site. Seule la strate arborée est correctement représentée par des Merisiers (*Prunus avium*). Deux Sapins Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) sont encore présents après abattage des sujets bordant le chemin d'accès. La strate arbustive est absente et la strate herbacée est très clairsemée, limitée à la Ronce commune (*Rubus fruticosus*) et à la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

La haie qui borde la parcelle au nord est limitée à un roncier dense.

Ces haies doivent être reconstituées. Leurs rôles de régulation hydraulique, de protection des sols et de corridor biologique sont essentiels. Une **haie bocagère**, plantée sur talus, avec des strates arborées, arbustives et herbacées diversifiée, permettra certainement d'augmenter la biodiversité présente sur le site.

## 4.6 Le boisement

Dans la partie centrale du site, des bosquets de vieux arbres séparés par une zone de prairie constituent un petit espace boisé. On trouve dans ces bosquets les essences suivantes : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Merisier (*Prunus avium*), Sapin Douglas (*Pseudotsuga menziesii*), Châtaigner (*Castanea sativa*). En sous-étage, des espèces forestières sont observées : Lierre (*Hedera helix*), Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), Ronce commune (*Rubus fruticosus*).

Ces boisements disjoints peuvent être renforcés et reliés entre eux par la plantation de nouveaux arbres d'essences variées. La présence des Sapins Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) permet de garder à ce petit espace boisé un caractère de **forêt mixte**.

## 4.7 La ripisylve

La rive de l'étang est boisée sur toute sa longueur sur le site. Cette **ripisylve** permet d'isoler visuellement l'étang du site sur lequel une fréquentation humaine est prévue. Cet isolement permettra de maintenir l'attractivité de l'étang pour les oiseaux d'eau hivernants. Par ailleurs la ripisylve joue différents rôles importants : corridor biologique pour la circulation de la faune, préservation de la qualité de l'eau et maintien de la berge.

La strate arborée est bien présente avec les essences suivantes : Saules (*Salix sp.*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Peupliers (*Populus sp.*), Merisier (*Prunus avium*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Un Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), espèce exotique envahissante devra être enlevé.

La strate arbustive est trop clairsemée et devra être renforcée. On retrouve dans la strate herbacée les plantes caractéristiques des formations végétales bordées par la ripisylve.

## 4.8 La roselière

Dans l'angle sud-ouest du site, l'apport du ruisseau et la présence de l'étang entraînent une forte humidité du sol permanente. La mégaphorbiaie devient roselière, le Roseau commun (*Phragmites communis*) est dominant, la formation végétale est donc une **phragmitaie**.

Cette formation végétale particulière est un refuge important pour la faune, de plus elle joue un rôle important d'épuration naturelle des eaux avant leur arrivée dans l'étang. Il faut donc veiller au maintien de cette petite roselière et éviter son atterrissement.



Roseau commun (*Phragmites communis*)

## 5. Conclusion

Le site des jardins d'Anna présente donc une importante diversité de milieux puisque 8 formations végétales différentes ont pu y être caractérisées. De plus, les aménagements prévus, outre le renforcement de certains milieux comme la haie, vont amener de nouveaux milieux comme le ruisseau qui sera renaturalisé avec une ripisylve propre et les différentes mares.

Nous aurons donc sur un terrain de 2 ha, la présence de pas moins de 10 milieux naturels distincts. Cette grande diversité de milieux est extrêmement favorable au maintien et au renforcement d'une biodiversité importante.



## Annexe 1 : Liste des arbres observés :

<b>Espèce</b>	<b>latin</b>	<b>famille</b>	<b>zone</b>	<b>zones</b>	
Chêne pédonculé	Quercus robur	Fagacées	BO	PG	Prairie à graminées
Merisier	Prunus avium	Rosacées	PG – BO	PH	Prairie humide
Frêne élevé	Fraxinus excelsior	Oléacées	PH	BO	Boisement
Sapin Douglas	Pseudotsuga menziesii	Pinacées	BO	RI	Ripisylve
Peuplier	Populus sp.	Salicacées	PH		
Châtaigner	Castanea sativa	Fagacées	BO		
Saule	Salix sp.	Salicacées	RI		
Aulne glutineux	Alnus glutinosa	Bétulacées	RI		
Cerisier	Prunus cerasus	Rosacées	PG		
Sureau	Sambucus nigra	Caprifoliacées	PG		
Laurier cerise	Prunus laurocerasus	Rosacées	RI		

## **Annexe 2 : Liste des plantes recensées par zone (non exhaustive) :**

zones : PG : prairie de fauche à graminées  
LA : lande  
PM : pelouse mésophile  
BO : boisement (forêt mixte)  
PH : prairie humide ou mégaphorbiaie  
RO : roselière ou phragmitaie  
RI : ripisylve

Espèce	latin	famille	PG	LA	PM	BO	PH	RO	RI
Lierre	Hedera helix	Araliacées				x			x
Achillée millefeuille	Achillea millefolium	Astéracées	x				x		
Chardon faux-acanthe	Carduus crispus	Astéracées	x				x		x
Centaurée noire	Centaurea nigra	Astéracées			x		x		x
Cirse des champs	Cirsium arvense	Astéracées	x						
Porcelle enracinée	Hypochaeris radicata	Astéracées	x	x	x				
Laitue scariole	Lactuca serriola	Astéracées	x						
Lapsane commune	Lapsana communis	Astéracées	x						
Grande Marguerite	Leucanthemum vulgare	Astéracées	x						
Sèneçon jacobée	Senecio jacobaea	Astéracées	x	x	x				
Laiteron des champs	Sonchus arvensis	Astéracées	x						
Laiteron rude	Sonchus asper	Astéracées	x						
Pissenlit	Taraxacum sp.	Astéracées	x						
Fleur-de-coucou	Lychnis flos-cuculi	Caryophyllacées					x		
Compagnon rouge	Silene dioica	Caryophyllacées	x						
Liseron des haies	Calystegia sepium	Convolvulacées					x	x	x
Fougère aigle	Pteridium aquilinum	Dennstaedtiacées		x	x	x			
Scabieuse colombarie	Scabiosa columbaria	Dipsacacées		x					
Genêt à balais	Cytisus scoparius	Fabacées		x					
Lotier corniculé	Lotus corniculatus	Fabacées	x						
Lotier à feuilles ténues	Lotus glaber	Fabacées					x		
Lotier des marais	Lotus pedunculatus	Fabacées					x		x
Trèfle blanc	Trifolium repens	Fabacées	x						
Ajonc d'Europe	Ulex europaeus	Fabacées		x	x				
Fumeterre officinale	Fumaria officinalis	Fumariacées	x						
Millepertuis perforé	Hypericum perforatum	Hypéricacées		x	x				
Jonc	Juncus sp.	Juncacées					x		
Bétoine officinale	Stachys officinalis	Lamiacées			x				
Mauve sylvestre	Malva sylvestris	Malvacées	x						
Epilobe hirsute	Epilobium hirsutum	Onagracées					x	x	
Epilobe à feuilles lancéolées	Epilobium lanceolatum	Onagracées					x		
Grand Plantain	Plantago major	Plantaginacées	x						
Roseau commun	Phragmites communis	Poacées						x	
Bouton d'or	Ranunculus acris	Renonculacées	x				x		
Renoncule flammette	Ranunculus flammula	Renonculacées					x		
Fraisier commun	Fragaria vesca	Rosacées		x					
Ronce commune	Rubus fruticosus	Rosacées	x		x	x	x		
Digitale pourpre	Digitalis purpurea	Scrophulariacées		x		x			x
Douce-amère	Solanum dulcamara	Solanacées					x		
Grande Ortie	Urtica dioica	Urticacées	x				x	x	